

PROGRAMME DE FORMATION

# Formation RGE QualiPAC — Pompes à chaleur

*Pompes à chaleur géothermiques et aérothermiques*

🕒 35 heures · 5 jours · distanciel | 👥 2 à 7 stagiaires | ⏳ Attestation officielle Qualiopi

DURÉE

**35 h**

5 jours · 7 h/jour

FORMAT

**Distanciel**

2 à 7 stagiaires

CERTIFICATION

**RGE QualiPAC**

Org. certif. : Qualit'EnR

✓ **Formation 100 % finançable par votre OPCO**

*(sous réserve de validation du dossier de financement)*

## 1 / INTITULÉ DE LA FORMATION

# Formation RGE QualiPAC — Pompes à chaleur

---

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Maîtriser le cadre réglementaire RGE et les exigences QualiPAC
- ▶ Concevoir et dimensionner une installation de pompe à chaleur (aérothermique et géothermique)
- ▶ Appliquer les techniques métier conformes au référentiel Qualit'EnR
- ▶ Conseiller le client sur les dispositifs d'aides (MaPrimeRénov', CEE, éco-PTZ)
- ▶ Constituer un dossier de qualification RGE QualiPAC complet

## Public cible

- ▶ Artisans et entreprises du chauffage / génie climatique
- ▶ Plombiers chauffagistes souhaitant se diversifier sur la PAC
- ▶ Frigoristes et techniciens en énergies renouvelables
- ▶ Chefs d'entreprise BTP visant les marchés MaPrimeRénov'

## Prérequis

Le stagiaire doit remplir au moins une des conditions suivantes :

- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAP/BEP) dans un domaine technique : bâtiment, énergie, génie climatique, isolation, menuiserie, électrotechnique, maintenance.

**OU**

- ▶ Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le secteur du bâtiment, de la rénovation énergétique ou de la spécialité visée.

## Durée de la formation

- ▶ Durée totale : 35 heures
- ▶ Répartition : 5 jours à 7 heures par jour

## Modalités de formation

- ▶ Formation en distanciel — classe virtuelle interactive
- ▶ Plateforme accessible PC, Mac, tablette ou smartphone
- ▶ Supports pédagogiques numériques téléchargeables

## Délais et modalités d'accès

- ▶ Sans financement : accès sous 20 jours maximum après validation du dossier et signature de la convention
- ▶ Avec financement OPCO : délais variables selon les organismes financeurs (jusqu'à plusieurs semaines)

*Ces informations sont rappelées dans les emails de confirmation d'inscription.*

## **Effectif**

- ▶ Minimum : 2 stagiaires
- ▶ Maximum : 7 stagiaires

## 2 / PROGRAMME DÉTAILLÉ

# Programme de la formation

---

### Module 1 — Cadre réglementaire RGE et marché de la rénovation

- ▶ Cadre réglementaire RGE : référentiels, organismes certificateurs, audit
- ▶ Dispositifs d'aides clients : MaPrimeRénov', CEE, éco-PTZ, TVA réduite
- ▶ Procédure de qualification : pièces du dossier, contrôle de réalisation
- ▶ Obligations de moyens et de résultats du professionnel RGE
- ▶ Évaluation : QCM de fin de module

### Module 2 — Bases thermiques du bâtiment

- ▶ Notions fondamentales : énergie primaire/finale, U, R, Sd
- ▶ Modes de transferts thermiques : conduction, convection, rayonnement
- ▶ Pathologies du bâti : ponts thermiques, condensation, humidité
- ▶ RE 2020, DPE, audit énergétique : cadre réglementaire
- ▶ Évaluation : QCM de fin de module

### Module 3 — Spécialité QualiPAC : Pompes à chaleur

- ▶ Principes thermodynamiques : cycle frigorifique, COP, SCOP
- ▶ Typologies de PAC : air/air, air/eau, eau/eau, sol/eau
- ▶ PAC géothermique : capteurs horizontaux, sondes verticales, nappe phréatique
- ▶ PAC aérothermique : split, monobloc, hybride
- ▶ Dimensionnement : bilan thermique, choix du générateur, émetteurs adaptés
- ▶ Production d'eau chaude sanitaire couplée PAC
- ▶ Régulation, programmation, mise en service
- ▶ Maintenance préventive et curative — obligations contrôle d'étanchéité
- ▶ Référentiel Qualit'EnR QualiPAC : critères et pièces du dossier
- ▶ Évaluation : QCM de fin de module

### Module 4 — Outils, calculs et études techniques

- ▶ Logiciels métier : prise en main, paramétrage, lecture des résultats
- ▶ Études thermiques et dimensionnement
- ▶ Devis, mémoire technique, dossier de qualification
- ▶ Coordination chantier et interfaces avec les autres corps de métier
- ▶ Évaluation : QCM de fin de module

## Module 5 — Études de cas pratiques

- ▶ Mises en situation sur cas réels du terrain
- ▶ Constitution d'un dossier de qualification RGE type
- ▶ Analyse des résultats, corrections et ajustements
- ▶ Évaluation finale des compétences acquises

### 3 / MÉTHODES ET MOYENS

## Pédagogie et organisation

---

### Méthodes pédagogiques

- ▶ Apports théoriques structurés en classe virtuelle
- ▶ Études de cas concrets issus du terrain
- ▶ Exercices pratiques et mises en situation
- ▶ QCM d'évaluation à la fin de chaque module
- ▶ Échanges et retours d'expérience entre stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

- ▶ Plateforme de classe virtuelle accessible PC, Mac, tablette
- ▶ Supports de cours numériques téléchargeables
- ▶ Outils logiciels métier mis à disposition pendant la formation
- ▶ Études de cas réels documentés
- ▶ Assistance technique et pédagogique en direct

### Modalités d'évaluation

- ▶ QCM à la fin de chaque module
- ▶ Évaluation pratique sur études de cas
- ▶ Évaluation finale des compétences acquises

### Sanction de la formation

**Attestation officielle de fin de formation, valant pour la constitution du dossier de qualification RGE auprès de l'organisme certificateur Qualit'EnR.**

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'adaptation spécifique (matériel, durée, supports adaptés, accessibilité numérique), merci de contacter le référent handicap d'ALH Académie. Réponse sous 5 jours ouvrés.

### Formateur(s)

Formateurs experts en génie climatique et installations PAC, certifiés Qualit'EnR.

## 4 / CONDITIONS GÉNÉRALES

### Conditions générales de vente — extrait

---

#### Modalités d'inscription

Toute inscription est validée à réception du devis signé et du règlement de l'acompte (le cas échéant), accompagnés de la convention de formation dûment signée.

#### Annulation, dédit et report

- ▶ Annulation à plus de 30 jours avant le démarrage : remboursement intégral des sommes versées
- ▶ Annulation entre 30 et 15 jours avant le démarrage : retenue de 30 % du montant total à titre de dédit
- ▶ Annulation à moins de 15 jours ou absence du stagiaire : la totalité du montant reste due (article L6354-1 du Code du travail)
- ▶ Report : un report de session est possible une fois sans frais, sous réserve de disponibilité, pour toute demande formulée plus de 15 jours avant le démarrage

#### Procédure de réclamation

Toute réclamation peut être adressée par email à [info@alh-academie.fr](mailto:info@alh-academie.fr) ou par courrier au siège social. Accusé de réception sous 5 jours ouvrés. Réponse motivée sous 30 jours maximum.

#### Protection des données (RGPD)

Les données collectées sont utilisées exclusivement pour le traitement de votre inscription et le suivi pédagogique. Conservation : 10 ans (obligation Qualiopi). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité auprès de [info@alh-academie.fr](mailto:info@alh-academie.fr).

5 / CONTACT

## Nous contacter

---

### ALH Académie

287 Route des Creuses (Seynod), 74600 ANNECY

Téléphone : 04 58 63 00 53

Email : [info@alh-academie.fr](mailto:info@alh-academie.fr)

Web : [www.alh-academie.fr](http://www.alh-academie.fr)

Horaires : du lundi au vendredi, 9 h – 18 h

SIRET : 99262981600016

Centre de formation enregistré sous le n° de déclaration d'activité auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État — article L6352-12 du Code du travail).

Certifié Qualiopi.